



Pluvigner Infos

Bulletin Municipal - Mai 2015 - N°56



SOMMAIRE

- Le mot du Maire p 2
- Vie municipale p 3-19
- Etat civil p 6
- PLU p 8-9
- Dossier Ecoles p 12-19
- Culture p 20-25
- Concertation p 26-27
- Quoi de neuf pour AQTA p 28
- Zoom sur... p 29
- Tribune de l'opposition p 30
- Un peu de breton p 31
- Agenda p 32

Le mot du Maire



Les vacances approchent !!

→ **La deuxième année du mandat a débuté avec le vote du budget.** Celui-ci tient compte des objectifs que nous nous étions fixés, tant en matière d'investissement, tout en maintenant le

taux des taxes communales d'imposition aux mêmes niveaux.

→ **Concernant les travaux**, la sécurisation de la rocade et de la route de Brandivy sera mise en œuvre rapidement à l'issue des discussions avec le Département. Le projet de l'école maternelle Joseph Rollo suit son cours.

→ **L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme**, débuté il y a un an, avance à un rythme soutenu et devrait être arrêté fin juin pour être présenté à l'enquête publique à l'automne et adopté par le conseil municipal en fin d'année 2015 ou début d'année 2016.

→ **Des travaux d'aménagement de bureaux**, dans l'actuelle salle associative de la mairie, devraient débuter après l'été, ceci pour permettre au personnel de vous accueillir dans de meilleures conditions.

→ Comme nous nous y étions engagés **la commission concertation a été créée** début mars et nous permettra d'être en relation constante avec la population sur divers projets.

→ L'été arrive et avec lui **de nombreuses manifestations** que nos associations savent si bien organiser pour donner de Pluvigner l'image d'une ville dynamique et accueillante.

→ A ce sujet, deux jeunes seront recrutés, l'un en juillet et l'autre en août, pour **assurer la propreté de nos rues en centre-ville**.

→ Enfin ce qui concerne le personnel, nous avons le plaisir d'accueillir **une nouvelle Directrice à l'EHPAD**, Madame Guénola PERTEL, et **un nouveau Directeur Général des Services à la mairie**, Monsieur Bonaventure MENEUX.

L'ensemble du Conseil municipal vous souhaite un très bel été à Pluvigner, une bonne fin d'année scolaire et de très bonnes vacances !

Gérard PILLET,
Maire de PLUVIGNER

Tostaat a ra ar vakañsoù !

Get votiñ ha degemer ar budjet hon eus boulc'het eil blezad hor prantad dilenn. Dalc'het hon eus d'ar palioù lakaet deomp e-keñver an argant postet kenkoulz el labourioù èl er moned-en-dro ; ha kement-se hep chañch tregantad diazez d'an taosoù savet get ar gumun.

Evit ar pezh a denn d'al labourioù e krogimp edan berr, ur wezh echu diviz get an Departamant, d'ober ar pezh a jaoj da wellaat ar surentez àr hent-tro ar vourc'h hag àr hent Bredevi. Tres skol-vamm J. ROLLO 'zo bremañ en e roud.

Abaoe ur blez en em soñjer àr steuñv lec'hel ar c'hêraozañ hag e talc'h an traoù da vonet plaen àr-raok ; pechañs e c'hellimp disoc'h e dibenn Mezheven evit bout e stad, a-benn an dilost-hañv, da ziskouez ar steuñv treset d'an holl e-ser an enklask foran ; kement-se evit ma c'hellaha bout degaset dirak kuzul ar gumun evit bout degemeret e achumant 2015 pe penn kentañ 2016.

Evit ma vo aesoc'h ho tegemer e-barzh an ti-kêr e vo aozet, goude an hañv da zonet, burevioù e-barzh ar pezh a zo hiniv sal ar c'hevredigezhioù.

'Vel ma oa bet graatet geneomp enta, hon eus savet, e penn kentañ miz Meurzh, ar gomision eskemm soñjoù ; ul lec'h ma vo tro deomp da zerc'hel get ar boblañs liamm plaen ar gaoz hag an ali a-fet oc'hpenn un tres.

Tuchant e arrivay an hañv hag e tay getañ amzer karg a zegouezhioù bepred aozet ken mat get hor c'hevredigezhioù ; rac'h an abadennoù-se hag a ra a Bleuwigner ur gêr ken leun a vuhez ha ken degemerus.

A-fet a gement-se e vo just a-walc'h tutaet daou zen yaouank, unan e Gourhelen hag an arall e miz Eost, da soursial ma chomo mistr straedoù kreizkêr. Evit kloziñ get an dud é labourat dindan ar gumun hon eus ar blijadur da reiñ doare deoc'h e tegemeromp daou zen nevez : an I. Guénola PERTEL, da benn e EHPAD Porh-Kêr, hag an Ao. Bonaventure MENEUX, sekretour-meur ha penn renour servijoù ar gumun.

A-berzh ar C'huzul a-bezh e souetomp deoc'h ur brav a hañv 2015 ha vakañsoù mat e Pleuwigner.

Gérard PILLET,
Maer PLEUWIGNER

→ Bienvenue aux nouveaux arrivants

Lundi 27 avril, l'ensemble de l'équipe municipale a eu le plaisir de recevoir les personnes arrivées sur la commune depuis 2014. Au total, 360 foyers ont été invités. La commune continue ainsi de s'agrandir à raison d'une centaine de nouveaux résidents chaque année.

Lors de cette cérémonie très conviviale organisée Salle MJ Le Borgne, beaucoup de jeunesse ! Jeunes ménages ou jeunes retraités, tous sont unanimes : Pluvigner est une commune dynamique, calme, familiale, vivante...

Recueil des premières impressions : *"Le respect règne ! Les gens se disent bonjour, s'arrêtent pour vous laisser traverser la rue, c'est agréable".* L'atout majeur de la commune ressort avec son *"bourg super dynamique"* et une mention spéciale aux commerçants de la commune pour la richesse du tissu commercial : *"ils sont très accueillants, chaleureux, à votre écoute et à votre service. On trouve tout sur Pluvigner, pour tous les âges et tous les besoins!"*.

Nouveaux arrivés sur Pluvigner, ils apprécient de profiter du charme de la vie à la campagne avec tous les services d'une ville.



Taxe d'aménagement sur les abris de jardin : des précisions

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons informé de l'exonération totale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Quelques précisions sont à apporter : l'exonération totale concerne la part communale. La part départementale est toujours exigible et s'élève à un taux de 1,5 %.



Exemple de calcul pour la construction d'un abri de jardin de 15 m² :

Taxe d'aménagement = Surface Taxable x Valeur forfaitaire x Taux (1,5 %)

La surface taxable est la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieur à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades. Pour l'année 2015, la valeur forfaitaire s'établit à 705€ le m².

TA départementale :

15 m² X 705 € X 1,5% = 158,62 €

→ Le p'tit mot en breton



A-dreuz :
de travers...

Le mot est généralement prononcé : [a-deurz ; une métathèse (inversement voyelle-consonne) courante dans le pays d'Auray.

Il signifie : qui n'est pas droit, de travers. On le rencontre souvent dans diverses occurrences : *"On ne peut plus aller a-dreuz"* (on ne peut plus prendre la traverse). *"Ça vient tout a-dreuz avec moi"* (ça ne vient pas comme je voudrais). *"Il fait tout a-dreuz"* (Il fait tout de travers. Il ne fait rien comme il faudrait). *"Je suis parti tout a-dreuz sur la route"* (alors que j'aurais dû aller droit). *"Tous ses habits étaient a-dreuz avec lui sur son dos"* (il était mal boutonné, mal fagoté, comme s'il s'était habillé à la va-vite). *"La voilà partie tout a-dreuz, la pauvre femme !"* (elle s'est tordue, pliée, cassée).

Il arrive assez fréquemment que le terme soit associé à une autre expression qui a le sens de désordre, d'agencement sens dessus dessous, mal contrôlé : *"Tout est parti a-dreuz avec lui, tout a dorimell"* (il mélange tout, il ne sait plus rien, ne gère plus rien, ne contrôle plus rien).

→ Les projets jeunesse, sport et vie associative

- Les **différents travaux** engagés dans le domaine sportif sont commencés ou terminés : le nouvel aménagement pour l'accès à la salle de danse du complexe du Goh Lanno, la porte donnant directement accès sous les tribunes de la salle bleue ainsi que les travaux concernant la remise en état de la mezzanine.
- **L'achat d'un praticable en mousse** composé de 64 tapis de 1 m² est en étude. Celui-ci permettrait de faire des démonstrations, dans nos différentes salles de sports, de gymnastique enfants, de judo, de karaté, de taï chi, d'aïkido. Il servirait aussi au Forum des associations.
- **L'achat d'une nouvelle rampe pour le skate park** est aussi programmé.
- La commission Sport, Jeunesse et Monde Associatif s'est réunie le 3 mars pour étudier et proposer un calcul des subventions aux associations pour l'année 2015. Pour toute **subvention exceptionnelle**, une convention spécifique sera proposée aux associations concernées après vote au Conseil Municipal.
- Avec le Service Jeunesse, nous allons aussi commencer à étudier la mise en place d'un **Conseil Municipal des enfants**. Vous serez avertis par l'intermédiaire des écoles de Pluvigner.
- Après le concours "Gastounet" (voir page 5), une autre opération a été proposée aux écoles : "**La piste vélo**", en collaboration avec la Sécurité Routière.

Quelques dates importantes à retenir :

→ *Planning de réservation de salles :*

Deux réunions pour la prochaine saison auront lieu début juin. Un courrier sera adressé aux différentes associations concernées. La présence d'au moins un membre de l'association sera exigée. Une nouvelle réorganisation sera à mettre en place notamment pour les salles du Tanin.

→ *Le Forum des Associations :*

Il aura lieu le 5 septembre prochain. Une réunion de préparation se tiendra mi-juin pour laquelle toutes les associations seront invitées.

A noter : les nouveaux arrivants de notre commune peuvent retirer en mairie un document qui les informera sur les diverses associations locales. Celui-ci est aussi consultable sur le site de Pluvigner.

Merci au Service Jeunesse qui fait un travail remarquable pour répondre aux besoins des enfants de notre commune et proposer des activités variées pendant les périodes de vacances.

Merci aussi aux différentes associations de Pluvigner qui permettent de créer un tissu social indispensable à la vie de notre commune.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

*Jean-Pierre GAUTER
Adjoint aux Sports, à la Jeunesse et au Monde Associatif*



→ Affaires scolaires

✓ *Les Nouvelles Activités ou Temps Péri-scolaires (NAP ou TAP) se poursuivent à la rentrée 2015*

Après une première année de mise en œuvre des Nouvelles Activités Péri-scolaires, les directrices des trois écoles de Pluvigner ont exprimé le souhait de les poursuivre en collaboration avec la municipalité.

Ainsi, dès la rentrée 2015/2016, ces activités pilotées par la mairie se dérouleront dans les différentes écoles aux mêmes jours et aux mêmes horaires que l'année précédente.

✓ *Un portail de services internet pour l'inscription au restaurant scolaire*

A partir de la rentrée scolaire de septembre, la mairie proposera aux parents d'élèves d'inscrire leurs enfants et de régler les frais de cantine directement par internet, avec un doublon papier par sécurité dans un premier temps.

Dès ce mois de mai, les enfants de CP de l'école Joseph Rollo expérimenteront l'utilisation de badges.

Enfin, une réunion d'information pour les parents aura lieu en juin pour transmettre toutes les explications nécessaires.

✓ *Le projet pour la nouvelle école maternelle prend forme*

Le permis de construire a été déposé fin avril et les premiers travaux débuteront dès cette année. Si tout se passe comme prévu, nous envisageons une ouverture de l'école pour début 2017.

✓ *Le calendrier de la rentrée scolaire est désormais connu*

La rentrée scolaire se fera le 1^{er} septembre 2015.

Mais attention, suite au nouveau découpage territorial, nous changeons de zone et passons de la zone A à la zone B !



En attendant la rentrée prochaine, je vous souhaite de bien finir cette année scolaire et de passer de très bonnes vacances pour être en forme à la rentrée !

*Viviane Le Goueff
Adjointe aux Affaires
scolaires*

→ Sécurité routière : lancement du concours Gastounet

Ce 8^{ème} concours sur la sécurité routière a été lancé dans la commune en collaboration avec le Conseil Départemental du Morbihan et la Direction des Territoires et de la Mer.

Deux écoles se sont portées volontaires à l'appel de la mairie et de Jean-Pierre Gauter, référent sécurité routière : **l'école Saint-Guigner et l'école Sainte-Anne de Bieuzy-Lanvaux.**

Cette initiative apporte aux enfants, non seulement un enseignement très utile quant à la prévention et à la sécurité routière, mais offre aussi la possibilité d'exploiter leur imagination et leur savoir-faire artistique.

Le principe est de créer un dessin avec un message sur la sécurité routière. Ce concours s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans divisés en 3 catégories : CP-CE1, CE2-CM1, CM2.

Les dessins ont été remis en mairie le 3 avril pour être soumis au jury composé de Jean-Pierre Gauter, Alain Juif, référent sécurité routière suppléant, Murielle Jégat et Mickaël Le Neillon, service jeunesse, Mickaël Istin, policier municipal, Gwénaëlle Kerbart, directrice de Saint-Guigner, Hélène Nizan, directrice de Sainte-Anne. A l'issue de ce jury, 3 dessins ont été sélectionnés dans chaque catégorie pour être envoyés à la sélection départementale pour la finale :

Pour la 1ère catégorie :

- Norig LEVEILLE – CP – Ecole Ste Anne
- Anthony LE YONDRE – CP – Ecole Ste Anne
- Loann PICHAVANT – CE1 – Ecole St Guigner

Pour la 2nde catégorie :

- Lucas HUBY – CM1 – Ecole Ste Anne
- Macèo VANTHOURNANT – CE2 – Ecole St Guigner
- Raphaël BAUDET – CE2 – Ecole St Guigner

Pour la 3ème catégorie:

- Liza FONTE – CM2 – Ecole Ste Anne
- Manon JAFFRE – CM2 – St Guigner
- Rémy BACLET – CM2 – St Guigner

Pour récompenser tous les participants, la municipalité leur a distribué des réflecteurs à mousqueton. Ceux-ci permettent une meilleure visibilité des piétons par les conducteurs la nuit (jusqu'à 150 mètres).



→ Pesticides : respectez la réglementation !

Le printemps étant bien avancé et l'été approchant avec ses multiples activités de jardinage et d'entretien, nous vous rappelons que **l'usage des produits phytosanitaires ou pesticides (désherbants, insecticides, fongicides...)** est strictement réglementé, notamment pour préserver les milieux aquatiques et humides.

Pour plus de renseignements et de conseils, rapprochez-vous de nos services !



Michel LE FUR,
Adjoint à l'urbanisme, l'agriculture et l'environnement

Peut-on désherber chez soi ? Oui mais pas n'importe comment!

Le désherbage chimique des fossés, caniveaux et espaces proches des cours d'eau est interdit par un arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008.



→ Il est en effet interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides)... :

- Si vous êtes à moins de 5 mètres (minimum) de cours d'eau, plans d'eau
- Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits d'eau, forages
- Sur caniveaux, avaloirs, bouches d'égoût.

En clair, il est interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit, les fossés et bas-côtés des routes et des chemins y compris devant chez soi.

Chacun de nous est concerné : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

→ Les dangers du téléphone au volant

Internet, textos, réseaux sociaux, avec le smartphone nous pouvons désormais rester connecté partout et tout le temps. Mais au volant, l'utilisation de ce téléphone intelligent représente un réel danger. Impossible en effet de regarder simultanément la route et l'écran de son smartphone.



Naissances du 1^{er} janvier au 30 avril 2015 (pour les familles ayant donné leur autorisation)

Bienvenue à ...

- GUHUR Naomie née le 03 janvier 2015
- QUEHEN Leïla née le 03 janvier 2015
- GUILLO Méline né le 05 janvier 2015
- JÉGO Tyson né le 07 janvier 2015
- LE GOFF Lylou née le 09 janvier 2015
- PANEL Loëvan né le 14 janvier 2015
- LE PORT Théo né le 09 février 2015
- LE CALONNEC Jeanne née le 14 février 2015
- GUINÉ GUILLERMIC Josselin né le 15 février 2015
- LE CALONNEC Constant né le 22 février 2015
- LE CORNEC Aelya née le 26 février 2015
- SOYER Jeanne née le 1er mars 2015
- BOTHUAN Emy née le 03 mars 2015
- LE BIHAN MEN Noé né le 25 mars 2015
- MARTIN Tibaut né le 18 avril 2015
- LE GAL Eflamm né le 22 avril 2015



→ Des défibrillateurs accessibles en cas d'urgence

Le conseil municipal de décembre 2014 a acté l'installation de deux défibrillateurs supplémentaires, portant à cinq l'équipement de Pluvigner. Au-delà d'un véritable engagement pour la santé publique, cet investissement représente aussi pour la commune un moyen incomparable pour motiver les gestes citoyens de premiers secours.

Entretien avec Daniel Le Dorze, chef du Centre de Secours de Pluvigner, pour préciser le choix de ces installations, leur intérêt et quelques conseils pour avoir les bons réflexes en cas d'urgence.

Les défibrillateurs sauvent des vies !

En France, près de 50 000 personnes décèdent chaque année à la suite d'un arrêt cardiaque, soit près de 150 morts par jour.

Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à seulement 2 ou 4 % en France contre 20 % aux Etats-Unis et dans les pays Anglo-Saxons où le défibrillateur automatique externe est à disposition du grand public.

Lorsque le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 7 à 8 minutes, la défibrillation pratiquée dans les cinq premières minutes suivant l'accident optimise les chances de survie.

Les bons réflexes à avoir

Sachant qu'une minute perdue représente 10 % de survie en moins, aucune hésitation n'est possible. En présence d'un arrêt cardiaque, pour offrir à la victime les plus grandes chances de survie :

1. Avant toute chose, **prévenez les secours** ! Faites le 15 ou le 18 immédiatement.
2. Ensuite, **intervenez auprès de la victime** pour prodiguer les premiers gestes de secours : **démarrez un massage cardiaque** sans attendre.
3. **Utilisez le défibrillateur le plus rapidement possible.**

5 défibrillateurs semi-automatiques répartis sur la commune

Avec un coût de près de 2000 € le défibrillateur, la commune ne peut pas en installer partout. C'est pourquoi, les élus ont donné priorité aux salles et aux locaux suivant des critères de fréquentation du site, de facilité d'accès et de risque plus élevé d'accident cardiaque. Cela peut être le cas lors de rencontres sportives ou d'événements rassemblant du public.

Ainsi, les trois premiers défibrillateurs ont été installés en 2008 : à la salle Marie-Josèphe Le Borgne, au complexe sportif du Goh Lanno et à la mairie. Désormais, **deux autres équipements sont accessibles : à la salle Jean-Marie Goasmat à Malachappe et en mairie annexe de Bieuzy-Lanvaux.** Sur chaque bâtiment disposant d'un défibrillateur, un panneau indiquant "SITE EQUIPÉ" est apposé à proximité de l'installation avec la procédure d'urgence à suivre.

Il est à noter que le choix des défibrillateurs s'est aussi porté sur des appareils semi-automatiques plutôt qu'automatiques. Avec ce matériel, le choc n'est pas délivré automatiquement par le défibrillateur : la personne qui porte secours ordonne la délivrance du choc en s'assurant de la sécurité des autres personnes présentes autour. Ce choix responsabilise davantage les usagers du défibrillateur.

Pour plus d'info, www.defibril.fr



Retrouvez l'emplacement des défibrillateurs de la commune sur www.pluvigner.fr/vie-municipale

Vous aussi, sauvez des vies !

Si vous êtes intéressé(e) pour suivre une formation aux premiers secours, contactez le Centre de Secours de Pluvigner.

→ 7 heures de formation pour un coût de 60€.

Le Centre de Secours de Pluvigner en quelques chiffres

Le centre de Pluvigner est géré dans le cadre d'un Syndicat intercommunal à vocation unique, un SIVU, pour les trois communes de Pluvigner, Landaul et Landévant.

47 sapeurs-pompiers dont trois nouvelles recrues.

645 interventions en 2014 dont 354 secours à la personne, 71 incendies, 85 accidents de la circulation et 134 interventions diverses.

51 % des interventions se localisent sur Pluvigner, 18 % à Landévant, 14 % à Landaul.

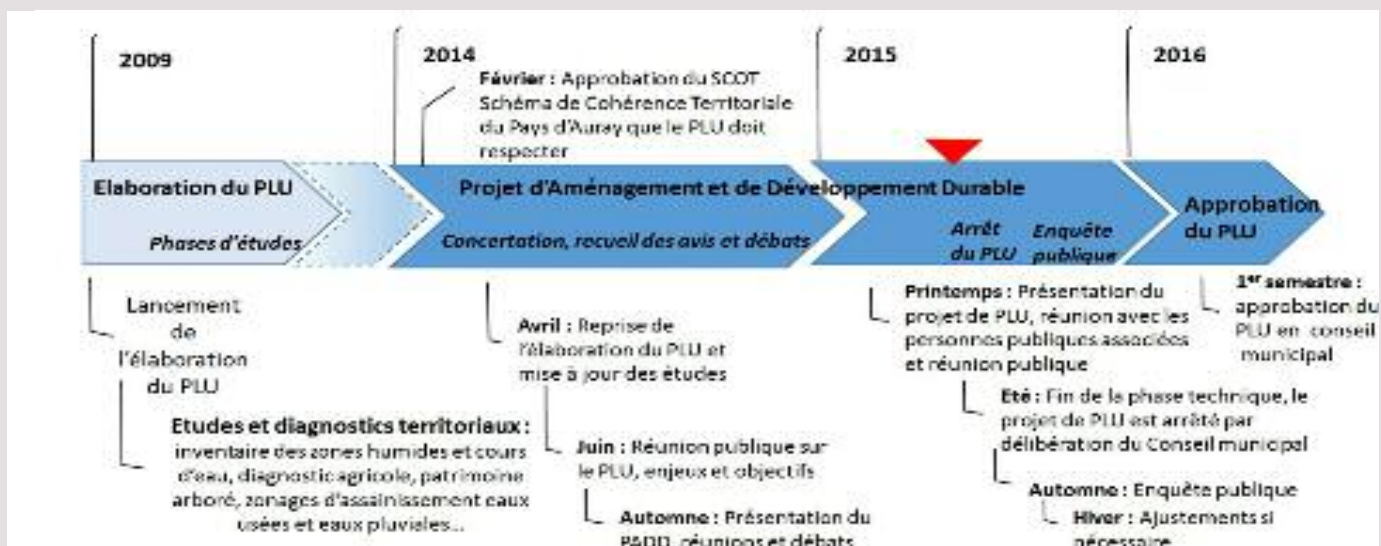
PLAN LOCAL de l'URBANISME : dernière ligne droite

→ L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est toujours dans les temps

Après avoir défini le PADD* et tracé les contours des zones agglomérées de Pluvigner, la commission PLU a finalisé les extensions d'urbanisation, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement écrit et le règlement graphique (le zonage).

Les arbitrages sur ces différents éléments ont été effectués par la commission PLU après avoir consulté les propriétaires concernés (d'octobre 2014 jusqu'en mars 2015) et sondé les personnes publiques associées (l'Etat, l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique et la Chambre d'agriculture notamment).

Le projet finalisé sera présenté officiellement à l'ensemble des personnes publiques associées avant d'être arrêté en conseil municipal courant juin 2015 (dates soumises à modification selon les disponibilités de nos différents partenaires).



→ La concertation aussi entre dans sa phase finale

Les travaux réalisés par la commission PLU depuis l'automne dernier ont été présentés à la population lors de deux réunions publiques, les 7 et 10 avril dernier. La première concernait les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et la seconde traitait des règlements écrit et graphique (le zonage).

Ces deux rencontres ont permis d'exposer les contraintes générales qui s'appliqueront sur le territoire et d'inviter tout porteur de projets à rencontrer le service urbanisme pour échanger sur les aménagements futurs de Pluvigner.

Par ailleurs, un groupe de travail dédié à la concertation s'est retrouvé début avril avec plusieurs rencontres sur les thématiques liées au PLU : ses objectifs, ses actions, son application...

Les questions ont balayé l'ensemble du projet :

✓ *L'accueil de la population et le développement urbain :*

entre 2 000 et 3 000 nouveaux habitants sont attendus sur la commune d'ici une dizaine d'années. Près d'un millier de logements seront à créer :

→ en respectant les densités imposées par le SCOT* dans les zones agglomérées existantes : 15 à 25 logements/ha au centre-bourg et 12 logements/ha à Bieuzy-Lanvaux ;

→ en ouvrant de nouvelles zones à l'urbanisation : 25 à 30 logements/ha autour du centre-bourg, 15 logements/ha autour de Bieuzy-Lanvaux et 10 logements/ha à Malachappe et Trélécan.

L'enjeu sera de concevoir une urbanisation à taille humaine qui préserve la qualité de vie des habitants.



pour finaliser le projet

✓ *Le soutien aux activités économiques* et en particulier :

- l'extension de la zone industrielle du Talhouët vers Bréventec ;
- le dynamisme commercial du bourg, au regard d'une future zone commerciale qui pourrait être aménagée zone de Bodeveno.

Le linéaire commercial de l'artère principale du centre-bourg, entre la Place Saint Michel et la Place du Marché, est protégé avec une activité commerciale imposée dans les rez-de-chaussée des bâtiments concernés.

✓ *Les équipements, infrastructures et réseaux*, notamment :

- le renforcement du pôle enfance (restaurant scolaire, école maternelle) ;
- la reconversion de l'ancien stade municipal en espace récréatif sur l'espace Saint-Michel ;
- la construction d'une salle multifonction à Bieuzy-Lanvaux.

✓ *La préservation du cadre de vie, de l'environnement, des paysages et des richesses architecturales* spécialement grâce à des dispositions réglementaires fortes : espaces boisés classés, éléments identifiés en "loi Paysage", zonages spécifiques pour les milieux humides...

Pour répondre aux attentes exprimées, certains éléments pourront être pris en compte dans l'écriture du PLU. Mais, dans un souci de ne pas y poser plus de contraintes que nécessaires, d'autres éléments seront intégrés dans un référentiel communal pour la mise en œuvre du PLU sans que ceux-ci soient inscrits au règlement. Pour autant, la commune et ses élus y veilleront !

Si la "concertation réglementaire" prendra fin à l'arrêt du PLU en conseil municipal avec un débat et un vote autour du bilan de la concertation, la population aura toujours la possibilité d'interpeller les élus avant et pendant l'enquête publique prévue en fin d'année 2015. Le projet de PLU arrêté sera ainsi consultable en mairie de Pluvigner intégralement à l'issue du vote en conseil municipal.

A noter :

Les différents documents présentés lors des réunions publiques sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également retrouver ces éléments sur le site de la mairie www.pluvigner.fr

Pour tout examen de votre dossier, prenez contact avec le chargé d'études PLU ou le service urbanisme.

Chaque cas étant particulier, nous vous invitons à vous rapprocher des techniciens communaux et à rencontrer les élus en charge du dossier pour l'examen de votre situation personnelle.



Les réunions publiques du mois d'avril ont attiré un public très attentif.

LEXIQUE

PLU : Plan Local de l'Urbanisme

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale adopté en 2014 sur le Pays d'Auray

→ Le CCAS de Pluvigner prend des couleurs



Le Centre Communal d'Actions Sociales de Pluvigner renouvelle ses logos : plus de couleurs et surtout plus de simplicité.

Le Centre communal d'Actions Sociales est composé :

- d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D) : **la Résidence Porh- Ker**
- de 10 pavillons adaptés aux personnes de plus de 60 ans ou présentant une situation de handicap : **le Village de Porh Ker**
- d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (**S.A.A.D**)
- d'un service de **portage de repas à domicile**
- d'un **ensemble de bureaux** pour accueillir les différents interlocuteurs du territoire
- de **8 appartements à loyers conventionnés**
- d'un **service petit bricolage et jardinage**

Vos interlocuteurs sont :

- **M. Gérard PILLET** :
→ Président du Conseil d'Administration du CCAS
- **Mme Diane HINGRAY** :
→ Vice présidente
- **Mme Guénola PERTEL** :
→ Directrice du CCAS et de l'EHPAD
- **Mme Bénédicte CONTAL** :
→ Cadre de santé de l'EHPAD
- **Mme Denise KERCRET** :
→ Administration du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- **Mme Marie-Claude BUTIN** :
→ Administration de l'EHPAD et des pavillons
- **M. Ronan OLLIVIER** :
→ Administration du portage de repas
- **Mme Séverine NAEL** :
→ Accueil et secrétariat CCAS et EHPAD
- **Mlle Camille COLAS** :
→ Secrétariat SAAD et EHPAD

A quoi sert le CCAS ?

Le CCAS a pour rôle de mettre en œuvre les missions d'actions sociales définies par le Conseil d'administration :

- **Recevoir, informer et orienter le public** dans le cadre de la prévention sociale: handicap, logement, difficultés financières...
- **Instruire les demandes d'aides légales** pour le compte de l'État et du département (obligation alimentaire, fond de solidarité logement, fond énergie-eau, allocation personnalisée à l'autonomie, dossier de la maison départementale pour personne en situation de handicap, pré-inscription RSA...)
- **Gérer les aides facultatives** attribuées par la commune (aide alimentaire...)
- **Enregistrer les élections de domicile**
- **Recevoir et instruire les demandes de logement social**
- **Réaliser le plan canicule...**
- **Organiser les festivités de fin d'année pour les aînés**





EHPAD "Les résidences de Porh Ker"

L'EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

A Pluvigner, il accueille 80 personnes et propose des appartements du T1, T1bis au T2 de 50m² pour les couples.

Cet établissement médicalisé héberge les personnes en perte d'autonomie, âgées de plus de 60 ans.

Nous proposons à chaque usager, un accompagnement individualisé et nous sommes soucieux de préserver la singularité de chaque personne.

Pluvigner Aide à Domicile :

protège et soutien votre vie à domicile

Nous vous proposons une équipe de professionnelles formées (DEAVS) pour toutes les personnes (de 18 à 122 ans) souhaitant être accompagnées dans les gestes de la vie quotidienne : réalisation et/ou aide aux repas, animation, soutien, travaux ménagers... Nos professionnels s'adaptent à vos demandes.



Contact :

Denise KERCRET ou Camille COLAS
02.97-24-98-98
ccaspluvigner@orange.fr

Contact :

Bénédicte CONTAL
02-97-59-00-59
bcontal@orange.fr



Bricolage et jardinage

Ces services de petits bricolages et jardinage sont réalisés par notre agent technique, Eric LE BOULCH.



Contact :

Séverine NAEL
02-97-24-98-98
flccaspluvigner@orange.fr



L'EHPAD s'ouvre sur le Monde et propose des expositions et spectacles ouverts à toutes et à tous.

Ainsi, en mars, nous avons accueilli pendant 2 semaines une exposition sur l'Afrique : artisanat africain, exposition d'art africain et de panneaux informatifs sur l'ensemble de ce continent, vidéo projection et récit du voyage de Gilles ENTAJAN...

Les papilles ont été également sollicitées : réalisation d'un punch et repas aux saveurs de l'Afrique... Pour clôturer ces deux semaines riches en couleurs et en saveurs, le groupe BANTOU NA BANTOU est venu chanter et danser.

Portage des repas

Le portage de repas vous propose des menus adaptés, élaborés à partir de produits frais de qualité. Ces repas sont fabriqués la veille dans nos locaux et livrés 6 jours sur 7 à votre domicile par Jeannine ou Marie-Christine .



Contact :

Ronan OLLIVIER
02-97-59-01-20
cuisineccaspluvigner@orange.fr

CCAS



Contact :

Séverine NAEL
02-97-24-98-98
accueilpluvigner@orange.fr



Les résidents ont apprécié les animations du groupe Bantou Na Bantou.

Dossier ECOLES : le Collège du Goh Lanno

Tout au long de l'année, de nombreuses actions du Projet d'établissement se sont déroulées avec trois priorités :

1 - L'accompagnement du parcours de l'élève propice à la réussite de chacun

Grâce à :

- ✓ 2 heures d'accompagnement personnalisé pour tous les élèves de 6^{ème}.
- ✓ La mise en place d'adaptations pédagogiques pour les élèves à besoins spécifiques.
- ✓ Des interventions de professionnels ou responsables d'établissements auprès des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} pour les accompagner dans leur choix d'orientation (CFA, chambre d'agriculture, proviseurs de lycées, armées...)
- ✓ La participation des élèves de 4^{ème} au Forum des Métiers et à la visite de l'Université de Bretagne Sud pour favoriser les projets d'orientation ambitieux.
- ✓ Un temps d'aide aux devoirs proposé 3 soirs par semaine.
- ✓ Un travail de liaison avec les écoles primaires et les lycées pour améliorer le suivi et la réussite des élèves.



Les élèves de 4^{ème} ont visité les locaux de l'Université.

2 - Un enseignement du numérique au service de la pédagogie dans le cadre d'un projet innovant d'accès aux ressources

Grâce à :

- ✓ Un Centre de Documentation et d'Information axé sur la formation aux outils du numérique et aux ressources.
- ✓ Un usage innovant pédagogique des outils numériques.
- ✓ Un environnement numérique de travail au service de la réussite des élèves et de la communication avec les usagers.



Enseignement du numérique en français

3 - L'ouverture sur le monde, la culture et la citoyenneté

Le collège a organisé une semaine culturelle, citoyenne et d'ouverture du 16 au 20 Mars :

- ✓ Les élèves de 3^{ème} sont partis pendant une semaine découvrir soit l'Angleterre soit l'Autriche.



Dossier ECOLES : le Collège du Goh Lanno

✓ Les élèves des autres niveaux ont participé à de nombreux ateliers axés sur des activités pédagogiques originales : atelier conte, théâtre en anglais, création d'un roman-photos en anglais, atelier de sciences expérimentales, atelier BD, découverte de la mairie, exposition de peinture, création d'un clip vidéo musical, olympiades mathématiques et sportives, découverte du Vannes médiéval, atelier architecture, découverte de la caserne des pompiers.

✓ Ils ont aussi bénéficié toute la semaine d'actions de prévention telles que la prévention routière, prévention des risques sur internet et les réseaux sociaux ainsi que d'ateliers sur la connaissance de soi et sur le respect des différences.

✓ De plus, ils ont participé à plusieurs actions de solidarité avec beaucoup d'engagement et de réussite : tournoi ELA, sensibilisation au gaspillage alimentaire animée par des élèves et qui a donné lieu à l'organisation d'un repas sans gaspillage à la fin de la semaine. Enfin, les élèves volontaires de 4^{ème} ont suivi une formation aux Premiers Secours.

✓ Deux classes se sont transformées en "Agence de Presse" et ont couvert tous ces événements.

✓ La semaine s'est terminée par un moment de partage des réalisations des élèves où l'atelier "Danse latino" a rencontré un grand succès.



Atelier conte



Théâtre en anglais



Initiation à la danse latino

Inscriptions

La période des inscriptions pour les futurs 6^{èmes} et les nouveaux élèves des autres niveaux débute le 8 Juin.

Le Chef d'Etablissement se tient à la disposition des familles pour un rendez-vous à leur convenance.

Contact :

Tel : 02.97.24.71.56.

Mail :

ce.0561356v@ac-rennes.fr



Les collégiens visitent la mairie

Les associations du collège et les activités périscolaires :

L'Association Sportive propose de nombreuses activités sportives aux élèves le midi et participe avec succès aux rencontres départementales.

Le Foyer Socio-éducatif organise des sorties (comme le Théâtre à Auray), participe financièrement aux activités, organise des actions de solidarité et propose des ateliers.

L'Association des Parents d'élèves organise diverses actions dont la soirée de fin d'année scolaire.

En Septembre prochain, les élèves pourront enfin profiter de la nouvelle extension de bâtiment, moderne et connectée.

Dossier ECOLES : l'école Joseph Rollo

L'année scolaire qui s'achève fut une nouvelle fois riche en découvertes de toutes sortes pour les élèves de l'école Joseph Rollo. Les sorties pédagogiques et animations organisées tout au long de l'année ont permis de créer diverses situations d'apprentissage pour tous les enfants, quel que soit leur âge.

Des sorties en lien avec le programme d'Histoire

- journée préhistorique au musée des alignements de Carnac
- journée médiévale au château de Josselin
- journée au 19^{ème} siècle à Poul Fetan
- journée gallo-romaine et médiévale au Puy du Fou pour les classes élémentaires.

Education physique et sportive

- Les élèves de CM1 ont bénéficié d'un cycle Kayak à l'Etang de la Forêt.
- Les classes de CM2, CE1, CP et GS ont suivi un cycle natation au centre Alré'o d'Auray.
- Au 1^{er} trimestre, tous les élèves ont suivi un cycle course d'endurance pour participer aux Virades de l'espoir. Les élèves de CM2 ont également participé au cross du collège Goh Lanno et ceux de GS et CP au cross USEP organisé cette année à Pluvigner, sur le site du Goh Lanno, avec trois autres écoles.
- Les classes de MS et GS ont participé à une journée autour de l'athlétisme à la Salle Le Borgne et une autre consacrée à des jeux d'orientation sur le thème des pirates, organisée par l'USEP à l'étang de la forêt.
- Après une séance découverte de l'activité en début d'année, quatre classes ont bénéficié au dernier trimestre d'un cycle football encadré par une animatrice du District du Morbihan.
- Les classes de GS ont participé à l'opération Poney-Ecole 2015. Les enfants ont passé une demi-journée au centre équestre de Calpérit pour découvrir le monde de l'équitation et ont eu droit à un baptême poney.

Education musicale

- Les classes de maternelle et CP ont travaillé toute l'année avec Emmanuelle, professeur à l'école de musique. Deux soirées ont été organisées à l'école pour présenter le travail réalisé aux familles.
- Toutes les classes de maternelle ainsi que celles de CP et CE1 ont également assisté à des spectacles musicaux proposés par les JMF à Locoal-Mendon.
- Six classes d'élémentaire, du CE1 au CM2, ont travaillé sur un projet de rencontre chorale avec l'école Joseph Rollo d'Auray. En aboutissement de ce travail, nous avons accueilli les élèves d'Auray et leurs enseignants à la salle Le Borgne et ce sont plus de 360 élèves qui se sont retrouvés sur scène pour donner deux concerts le même soir.
- Initiation aux danses bretonnes cette année encore pour les MS qui ont participé à un "p'tit bal breton" à la salle de La Madeleine avec l'école de Brandivy.
- Les CP, qui sont maintenant des danseurs confirmés (!), ont participé à un bal breton au centre Athena d'Auray. Ces bals sont organisés par l'USEP et animés par des musiciens professionnels comme dans un vrai Fest-Noz!!



Dossier ECOLES : l'école Joseph Rollo

Littérature

- Les deux classes de CE1 ont travaillé avec un auteur jeunesse, Virginie Audoucet, et ont écrit leur livre qui sera édité comme un "vrai" pour les élèves et leurs familles.

Découverte du monde



- Les enfants de GS sont allés à l'écomusée de Saint-Dégan où ils ont préparé du jus de pomme et les PS ont passé une journée dans une ferme pédagogique à la découverte de ses animaux.



- Les classes de CP ont mené un projet de classe environnement et sont parties 3 jours à Monteneuf, avec au programme jeux sensoriels pour découvrir la forêt, recherche et observation des petites bêtes cachées dans l'humus et dans l'étang.



- Les enfants de MS et GS ont commencé cette année un projet nutrition qui va durer 3 ans avec l'association Equalianse. Au programme, interventions mensuelles d'une nutritionniste en classe, mais aussi ateliers "cuisine en famille" et débats.

Apprentissage de l'anglais

- Tous les élèves de l'école commencent l'apprentissage de l'anglais dès le CP. C'est dans ce cadre que les 3 classes de CM1 et CM2 partiront en fin d'année pour une classe découverte linguistique pendant une semaine à Portbail dans la Manche.

Les activités, toutes en anglais, seront menées par des intervenants anglais. Le point d'orgue de ce séjour sera la journée que les enfants passeront en Grande-Bretagne, à Jersey...



L'année 2014/2015 s'achève et nous pensons déjà à la prochaine rentrée, elle verra l'ouverture de la 16^{ème} classe de l'école Joseph Rollo qui deviendra ainsi la plus importante du département.

L'implication de l'équipe enseignante et son dynamisme font que les projets pédagogiques sont si nombreux et si riches qu'il est difficile de les citer tous.

Mais ces actions ne pourraient voir le jour sans l'aide et le soutien de nos partenaires, la Mairie de Pluvigner, l'Amicale Laïque, RécréAction et les familles. Leur engagement et leur travail à nos côtés sont indispensables à la réussite de nos projets.

Un grand merci à eux.

*Evelyne NICOL,
Directrice de l'école Joseph Rollo*

Dossier ECOLES : l'école Saint-Guigner

Activités artistiques

Saint-Guigner fait son cirque

Le cirque des frères Ritz s'est installé au parc de la Madeleine pendant trois semaines du 9 au 27 mars.

Leur chapiteau bleu et jaune s'est déployé comme par magie... Les animaux sont arrivés : chameau, lama, poney... Il y avait Dimitri, Tonino et leurs familles. Tous des artistes !

Puis les élèves sont venus, ils ont découvert et appris les arts du cirque. Quatre ateliers étaient proposés aux enfants : jonglage, équilibre, le fil et le trapèze. Ils ont tout essayé mais pour le spectacle chacun devait choisir une activité. Des semaines riches d'apprentissages. Des semaines fantastiques ! On a aussi découvert des talents cachés.



L'équipe pédagogique remercie chaleureusement l'Apel et l'Ogec, pour leur investissement dans ce projet audacieux ainsi que les parents bénévoles et la municipalité.

Master Chef en maternelle bilingue

A l'approche de Pâques, nous nous sommes lancés dans la réalisation d'un ballotin de chocolats. Nous avons goûté des chocolats puis choisi celui que l'on souhaitait préparer : des roses des sables ou des truffes. Ensuite, nous avons décoré le ballotin qui contiendrait les chocolats. Après avoir étudié les recettes et découvert les ingrédients nécessaires pour réaliser les chocolats, nous nous sommes mis au travail : nous avons réalisé une centaine de truffes et une cinquantaine de roses des sables !

Ce projet nous a également permis de découvrir l'origine du chocolat et de faire plaisir à notre famille !

O tostaat emañ gouel Pask... Petra vo graet? Fardañ chokolad evel-just ! Tanvaet hon eus ar chokolad araok dibab an hini hon doa c'hoant fardañ. Daou seurt chokolad a oa : rozennoù traezh gant "korn flakes" enno ha truffennoù, ruilhet er bleud/poultrenn kakao. Lipous e oa ! Lennet hon eus ar rekipec'h araok kregiñ da labourat : fardet hon eus muioc'h eget 150 tammoù chokolad. Dizoloet hon eus orin ar chokolad. Anavezout a reomp mat bremañ penaos reiñ plijadur d'hon familh !

La fête du 100^{ème} jour d'école

Vendredi 6 mars a été un jour particulier pour les élèves de la classe de CE1 de l'école. Il s'agissait d'un évènement attendu : le 100^{ème} jour d'école.

En effet, depuis le début de l'année scolaire, les élèves comptent les jours de classe : ce rituel permet, grâce à du matériel, de construire la numération en lui donnant du sens. Chacun a conçu pour fêter ce jour une collection de 100 objets. Ce fut un régal d'imagination, de couleurs ... et de saveurs. Ensuite, par équipes, ils ont relevé des petits défis en mathématiques et un défi en sciences : construire une embarcation en pâte à modeler pouvant supporter la plus lourde charge... Enfin, cette belle journée s'est terminée par un délicieux goûter partagé.

Ouverture sur le monde

C'est le printemps, tous au potager !

Les enfants de l'école St Guigner ont bénéficié d'une animation jardinage. Dans un premier temps, ils ont pu reconnaître et nommer différents légumes du potager : carotte, radis, endive, courge, poireau, chou-fleur, navet, betterave rouge, échalote...

Ils ont mis en évidence les différences entre certaines graines (taille, forme, couleur) et ils ont pris conscience des besoins de la plante. Puis, chacun a mis dans un petit pot un plant qu'il ramène à la maison. Après en avoir pris soin, il pourra observer l'évolution de celui-ci et récolter son premier légume.



Dossier ECOLES : l'école Saint-Guigner

Le voyage des CM2

Le lundi 30 mars à 6h, nous nous sommes tous retrouvés sur le quai de la gare d'Auray, prêts pour l'aventure auvergnate !

Après un long voyage, nous voici arrivés à La Bourboule, dans le Puy de Dôme, où nous sommes accueillis par William qui nous a préparé de bons petits plats tous les jours.

Au programme de la semaine, sport et sciences : nous avons fait du ski de fond, une balade en raquettes, une autre en chiens de traîneau, mais nous avons aussi étudié les volcans. Pour cela nous avons visité le volcan de Lemptégny ainsi que l'incontournable parc de Vulcania. La chaîne des puys d'Auvergne n'a plus de secrets pour nous !

La semaine a passé très vite et c'est un peu fatigués mais très heureux que nous avons retrouvé nos parents le samedi suivant.



D'al Lun 30 a viz Meurzh, da 6e e oamp arru e ti-gar an Alre, prest evit un avañtur en Arvern. Goude ur veaj hir, setu ni arru e La Bourboule e departamant ar Puy de Dôme e-lec'h ma oa William, ar c'heginer, e c'hortoz ac'hanomp. Alejet en doa meuzioù lipous deomp a-hed ar sizhun. Sport ha skiantoù a oa diouzh ar program evit ar sizhuniad : bet e oamp o skiañ, ur valeadenn war raketennoù hon doa graet hag unan all en ur c'harigell sachet gant chas-husky, met studiet hon doa ar menezioù-tan ivez. Evit kement-se e oamp bet e weladeniñ menez-tan Lemptégny hag evel just park brudet Vulcania. Gouiet a reomp pep tra diwar-benn aradennad menezioù-tan an Arvern bremañ ! Paseet e oa buan-tre ar sizhuniad ha un tamm skuizh met laouen kenañ e oamp pa hon doa kavet hon tud en -dro d'ar Sadorn war-lerc'h.

Activités sportives

- Durant l'année scolaire, les élèves de l'école ont le plaisir de participer à trois rendez-vous sportifs sur différentes communes du réseau. Ils rencontrent les élèves de Saint Anne d'Auray, Mériadec, Brech, Plumergat et Pluneret une première fois pour des jeux collectifs, puis autour de l'endurance et enfin une journée sur l'athlétisme.

- Comme tous les ans, notre école a accueilli la rencontre endurance de la GS au CM2 le 9 avril au terrain du Goh Lano.

Sous le soleil, avec le sourire et un bon esprit sportif, les enfants ont participé à une épreuve d'endurance par niveau. Ensuite ils se sont confrontés lors de relais en équipe. Une belle matinée appréciée de tous !

- Rendez-vous pris cette année encore pour les CE2 de l'école St Guigner à la base nautique de Brandivy. Au programme des trois journées prévues, tir à l'arc, course d'orientation, escalade et kayak. De quoi solliciter l'adresse, la coopération, le sens de l'effort et l'orientation des sportifs des trois classes de CE2 réunies. Gilles, responsable de la base, les accompagne tout au long pour enrichir leurs compétences et susciter des vocations dans les différentes activités.

- La moitié des enfants de la classe de GS/CP bilingue ne savaient pas faire de vélo au mois de février. Après 6 semaines d'apprentissage, ils savent tous en faire. Ceux qui étaient déjà à l'aise sur leur deux roues ont appris à lâcher le guidon, à slalomer, à éviter des obstacles. Cela a permis aussi de travailler l'équilibre en préparation du cirque. Bravo à tous les enfants !



Portes ouvertes et exposition

Le vendredi 29 mai, l'école ouvre ses portes : de 17h à 19h en maternelle et de 18h à 20h en élémentaire. Toutes les classes exposeront leurs travaux sur le thème de l'année : **le cirque**.

En GS, nous avons réalisé un grand clown qui n'a ni tête, ni mains. Il attend les vôtres le temps d'une photo. Puis l'exposition continuera dans le hall de la mairie au début du mois de juin.

Venez nombreux et bonne visite.

Dossier ECOLES : l'école Sainte-Anne

Une année scolaire riche en partage, découverte et animations s'achève pour les élèves de l'école Sainte Anne de Bieuzy-Lanvaux.

Installation dans les nouveaux locaux



Après 8 mois de travaux, l'architecte nous remet officiellement les clés du nouveau bâtiment. Les 24 et 25 septembre, plus de 60 personnes étaient présentes pour le ménage et le déménagement. Un grand merci à toutes les familles qui, une fois de plus, nous témoignent leur soutien. Nous sommes tous heureux d'investir les nouveaux locaux et surtout les élèves des classes de CP/CE1 et MS/GS qui vont avoir de jolies classes colorées.

Le samedi 11 octobre a eu lieu l'**inauguration de l'école**, les représentants de la DDEC et de la municipalité étaient présents à nos côtés pour partager ce moment de célébration et de partage.

Lors de l'inauguration, nous avons organisé un lâcher de ballons pour le plus grand bonheur des enfants (20 de nos ballons ont été retrouvés dans les départements voisins et nous avons reçu de gentils messages).



Une année de musique

Cette année, tous les élèves de l'école ont travaillé avec Emmanuelle, dumiste de l'école de musique de Pluvigner, autour d'un **projet de création musicale**. Les élèves ont écrit le texte de leur chanson sur l'école "*Si tu t'ennuies, viens à Bieuzy*". Ils ont travaillé ensuite sur la création de la musique avec des boomwhackers, cloches, claves, metallonotes, percussions corporelles, puis enregistré les voix. Pour terminer, le clip vidéo a été tourné à l'école. Il sera bientôt visible sur le site de l'école.



Une année d'animations

- **Animations Monde & Nature** pour les élèves des classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 sur les thèmes de La campagne pour les uns et l'Europe pour les autres
- **Opération Nettoyons la Nature** pour toutes les classes
- **Visite de la boulangerie** "La Mie des fagots" de Bieuzy Lanvaux et le fournil pour les MS/GS : les enfants ont joué aux apprentis boulangers et sont repartis avec des petits pains
- **Animation Danse** avec l'UGSEL pour les classes de TPS/PS, MS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2
- **Animation littérature** : les élèves de CM ont démontré leur talent de conteurs en lisant des contes traditionnels aux autres classes
- **Animations à la bibliothèque municipale** pour les PS et MS/GS
- **Chasse aux œufs** : le samedi 4 avril les enfants de l'école ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs dans le jardin de l'école

Dossier ECOLES : l'école Sainte-Anne

- **Animation sur la seconde Guerre Mondiale** pour les CM. Jean-Yves, membre de l'association Liberty Breizh Memory Group, est venu nous présenter les nombreux produits que l'armée américaine a apporté en Europe pendant et après la guerre 39-45. Les élèves ont appris beaucoup de choses, ils vont travailler sur ces produits et préparer un panneau qui sera visible au Camp Dobbins les 8 et 9 août



- **Kermesse de l'école** : face à l'augmentation des effectifs, depuis l'année dernière elle a lieu au terrain de foot. Cette fête marque la fin de l'année scolaire pour les enfants, elle est synonyme de joie et de partage. Après le défilé, le repas, les différents stands et animations, les enfants présentent un spectacle à leurs familles, spectacle qui se clôture par une grande danse (**flashmob**) à laquelle participent aussi les parents.

Une année de projets

- **Projet d'écriture à plusieurs mains** : les élèves de CM ont participé à l'écriture de cinq contes. Ces contes ont été mis en voix par le collège de Grand Champ et des livres numériques ont été créés et illustrés
- **Projet au fil du Blavet** pour la classe de CM1/CM2
- **Défis Maths** : les élèves de la GS au CM2 participent aux Défis Maths proposés par la DDEC. Il s'agit de réfléchir, d'apprendre à raisonner, de confronter ses idées aux autres pour trouver la démarche et la solution du problème
- **Concours Gastounet** en partenariat avec la municipalité et en lien avec la sécurité routière
- **Classe de mer** : les 18, 19 et 20 mai les élèves de GS, CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendus à Saint Pierre Quiberon à la découverte du milieu marin et des activités nautiques. Les PS et MS les ont retrouvés pour partager une belle journée ensemble. Au programme du séjour : découverte du milieu, body surf pour les plus petits, surf, paddle, raft des mers, pirogue, char à voile, balades, visites gourmandes... Petits et grands s'en rappelleront longtemps !!!

- **Projet jardin** : merci à la jardinerie de Porh Mirabeau de nous avoir accueillis lors de la semaine du jardinage. Les élèves de l'école continuent à jouer aux apprentis jardiniers dans leurs carrés potagers.



Une année sportive

- **Piscine** : tous les élèves de l'école de la PS au CM2 ont la chance de se rendre tous les ans à la piscine (Auray pour les CP/CE et Grand Champ pour les autres classes) pour un cycle de natation
- **Initiation au parachute et au kinball** pour les élèves de la GS au CM2 avec les enseignants
- **Poney** au centre équestre "L'Étre Cheval" de Camors pour les élèves de PS, MS/GS et CP. Au programme des trois séances : visite des écuries, connaissance de l'alimentation du poney, pansage, tressage, nettoyage des box et balade en forêt
- **Etang de la forêt** pour les CE1/CE2 et CM1/CM2. Pour les plus jeunes, rotation autour de trois pôles d'activités : VTT, escalade et course d'orientation. Pour les plus grands : tir à l'arc et kayak
- **Journée UGSEL** au profit de l'association "Papa, maman et moi contre l'Autisme"
- **Jeux départementaux Natur'art** au château de Kerguehennec de Bignan pour les CE2, CM1 et CM2.

L'année 2015/2016 s'annonce déjà elle aussi très riche. Nous savons d'ores-et-déjà que nous allons ouvrir une sixième classe et par conséquent voir l'arrivée d'un nouvel enseignant qui viendra compléter l'équipe dynamique déjà en place. De nouveaux projets verront le jour avec un travail particulier sur l'Histoire ainsi qu'un voyage autour du monde à la découverte de nombreux pays et leurs habitants.

Un grand merci à tous les acteurs qui participent à la vie de l'école et qui rendent tous ces projets possibles : l'équipe enseignante, les enfants, les familles, les associations AEP, APPEL et OGE, la municipalité et la paroisse.

Hélène NIZAN,
Directrice de l'école Sainte-Anne 19

→ Ecole de musique : un printemps en fanfare

• Chorales

C'est tout en douceur que l'école de musique municipale est sortie de l'hiver par un premier concert de la chorale adultes "**La Croche Choeur**" le dimanche 1^{er} février à l'église Saint-Guigner.

La chorale, dirigée par Manuelle Cornut, participe aux projets de l'école de musique et organise plusieurs concerts par an en partenariat avec des chorales de communes voisines. En février, une trentaine de spectateurs a bravé le froid pour venir écouter la chorale de Baud "*l'Echo des Bois*". En mars, "la Croche Choeur" a reçu la visite de la chorale de Questembert et Muzillac.

Les trois chorales de l'école de musique (**la P'tite chorale, la chorale junior/ados et la chorale adultes**) sont venues faire vibrer à nouveau l'église le dimanche 8 mars, proposant un programme de chansons de la Renaissance à nos jours pour le plus grand plaisir de la centaine de spectateurs présents.

• Concerts

Le concert "**Rencontre en fanfare**" du samedi 14 mars a tenu toutes ses promesses. Une cinquantaine de musiciens rassemblant l'orchestre second cycle de l'école de musique dirigé par Glenn Granger, la batucada progressa de l'école de musique dirigée par Jean-Marie Stéphant, des élèves de la classe de bombarde de Fabrice Lothodé (école Jean-Claude Jégat de Sainte-Anne d'Auray et Ti Douar Alré) ainsi que la Fanfare de l'école de musique d'Hennebont dirigée par Cédric Lhuillier se sont réunis pour nous proposer un concert festif et haut en couleurs !

Pour terminer cette série de concerts de printemps, la salle de la Madeleine a accueilli le samedi 4 avril en fin d'après-midi le spectacle des classes d'éveil et d'initiation de l'école de musique. Les enseignantes (Emmanuelle Lemerrier et Emmanuelle Langlet) se sont appropriées le conte "**les Musiciens de la Nouvelle-Brême**" pour faire découvrir les familles d'instruments aux élèves. Ce spectacle était accompagné par l'orchestre second cycle de l'école de musique.

Dates à retenir :

• Concert de fin d'année : "la musique des mots"

Poèmes, fables mis en musique, chansons poétiques, n'hésitez pas à venir écouter ce concert!

→ **Dimanche 14 juin, salle Le Borgne à 17h00.**

• Fête de la musique

L'école de musique participera aux animations proposées lors de la Fête de la musique, **samedi 20 juin**.

• Portes ouvertes de l'école de musique

Les enfants, adolescents, adultes intéressés peuvent venir essayer les différents instruments proposés à l'école de musique, rencontrer les professeurs ou tout simplement venir découvrir l'école!

→ **Mercredi 1^{er} juillet de 17h30 à 19h30.**

• Permanences de l'été

→ **du 1^{er} au 15 juillet** puis **du 24 au 31 août.**

lundi, mercredi et vendredi : 10h-13h, mardi et jeudi 16h-19h.

• Un partenariat avec les écoles

D'autres spectacles et projets ont également eu lieu ou vont avoir lieu en partenariat avec les écoles du secteur par le biais des interventions en milieu scolaire dispensées par les musiciennes intervenantes de l'école de musique (Emmanuelle Langlet; Emmanuelle Lemerrier et Marie-Anne Ruelloux) :

✓ **Ecole sainte-Anne de Landévant** : spectacle de Noël, samedi 13 décembre 2014.

✓ **Ecole Saint-Joseph de Camors** : conte musical "*Pépin dans le jardin*", vendredi 30 janvier 2015.

✓ **Ecole maternelle publique de Landévant** : le vendredi 30 janvier, spectacle autour de *L'aventure de la petite chenille*.

✓ **Ecole Marcel Pagnol de Landaul** : réalisation d'un CD, mise en sons d'albums, création de partitions, prises de sons de l'environnement sonore de la commune (projet terminé en mars).

✓ **Ecole Les Lutins de Camors** : spectacle "*l'aventure de ma petite chenille*" par les petites sections le jeudi 7 mai, salle du petit Bois, 18h30.

✓ **Ecole Sainte-Anne de Bieuzy-Lanvaux** : création d'une chanson pour la réalisation du clip vidéo de l'école. Enregistrement samedi 30 mai.

✓ **Ecole Saint-Guigner de Pluvigner** : maternelles et CP, enregistrement d'un CD des travaux des enfants le 26 mai sur le thème du cirque.

✓ **Ecole Joseph Rollo de Pluvigner** : Maternelles et CP réalisent un projet autour du Carnaval. Représentations à l'école: Jeudi 28 mai dès 18h pour les PS, MS. Vendredi 29 mai 18h pour les deux classes de GS.

✓ **Ecole La petite Colline de Brandivy** : travail autour des différentes époques de l'Histoire en vue de la préparation de la fête de la musique. Vendredi 19 juin en fin de journée.

✓ **Ecole Les Lutins et Saint-Joseph de Camors et Saint-Guigner de Pluvigner** (classes de CE2, CE2/CM1 et CE1/CE2 bilingue): présence du Brass Band Lorient Bretagne Sud qui, outre son répertoire habituel, accompagnera des chorales d'élèves le dimanche 28 juin en fin d'après-midi à la salle Le Borgne.

✓ **Ecole Primaire Publique de Landévant** : projet avec les classes de cycle 2 autour de l'album "*Raymond pêcheur d'amour et de sardines*" (chansons albums Pitt Ocha) et un groupe de musiciens de l'école de musique le mardi 30 juin au théâtre du Blavet à Inzinzac Lochrist.

→ Vers une programmation toujours plus riche et festive !

La commission culturelle est ravie de vous annoncer que nos premières programmations théâtrales ont été un succès. En effet, le 1^{er} mars la Compagnie des Masques a fait son entrée en scène avec une pièce de Feydeau qui a conquis un large public ! Et c'est à guichet fermé que, dans le cadre du festival Méliscènes, le spectacle "Bynocchio de Mergerac" a, le 22 mars, enthousiasmé les plus jeunes !

Forts de cet engouement, nous travaillons déjà à une nouvelle programmation pour l'automne.

Le service culturel et l'association d'animation touristique de Pluvigner vous proposent, pour les beaux jours, un programme riche, festif et varié que je vous invite à découvrir.

Sylvie Ollivier,

Adjointe à la culture, au patrimoine, au tourisme et à l'animation.



→ Fête de la musique



Elle marque traditionnellement la première soirée d'été.

La fête de la musique aura lieu le samedi 20 juin dans le centre-ville fermé à la circulation.

Comme tous les ans, elle est organisée en partenariat avec le club de rugby et l'union des commerçants.

Au programme, de nombreuses animations de 19h00 à minuit rue Saint-Michel, place du Marché et place Saint-Michel : chorales, orchestre et batucada de l'école de musique, les Matlots errants (chants marins), Zumba, Country, Timeless (rock/blues), Fag, La Voie des Corbeaux (rock alternatif, 100 ans de boulot, Ducky Jim Trio (rockabilly)...

→ Marchés nocturnes

Rendez-vous incontournables de l'été pluvignois, les traditionnels "Marchés nocturnes - Fest-noz" se dérouleront **les vendredis 17 juillet et 14 août**.

Ces soirées débiteront à 19h30 sur le parvis de la mairie par des dégustations d'huîtres et de toasts aux produits de la mer.

Le 17 juillet, le bagad de Camors déambulera dans les rues du centre ville et donnera une prestation musicale sur la place du Marché et la place Saint-Michel. Puis Aelnoz, Avel Dro et le Duo Lorho/Pasco se partageront la scène pour animer le Fest-noz.

Le 14 août, ce sont les groupes Damad et Kelt A Breiz, les chanteuses de Trioresed et le duo Kris'Arm qui seront sur scène.

→ Randonnées du lundi



Comme chaque été, des randonnées d'une dizaine de kilomètres vous seront proposées **tous les lundis de juillet et d'août**.

Elles vous emmèneront à la découverte des chemins creux, de la nature et du patrimoine de Pluvigner et des communes alentour.

Elles sont gratuites mais l'inscription est obligatoire au 02 97 24 79 18.

Rendez-vous avec de bonnes chaussures à 17h30 à l'Office de Tourisme !

→ Initiations à la pêche



Ces animations sont encadrées par un animateur de la Fédération de pêche du Morbihan ainsi que par des pêcheurs aguerris et passionnés de Pluvigner. Elles permettent de découvrir la faune et la flore de la rivière du Loch.

Elles sont programmées de 14h00 à 16h30 les jeudis 16, 23 et 30 juillet ainsi que le jeudi 6 août.

Tarifs :

11 € pour les adultes, 7 € pour les enfants (*gratuit pour leurs accompagnants*).

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 02 97 24 79 18.

→ Pluvigner fête la Libération

De nombreuses animations sont proposées par le Service Culturel et l'Office de Tourisme le week-end des 8 et 9 août pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Au cœur des festivités, la reconstitution d'un Camp Américain allié de 1945 sur le Terrain Saint-Michel par l'association Liberty Breizh Memory Group. Il sera baptisé Camp Dobbins, du nom d'un des membres d'équipage du Beats Me, cette forteresse volante allié, abattue au-dessus de la forêt de Keronic le 23 janvier 1943.

Ce camp comportera une cinquantaine de participants en uniforme, une vingtaine de tentes et autant de véhicules d'époque. Le matin, des balades seront organisées sur les sites historiques de la commune. L'après-midi, des animations auront lieu sur le camp : présentations du matériel et de l'armement, jeux, tours en jeep, etc.

Le samedi 8 août, un bal de la Libération sera donné sur la place Saint-Michel. Il sera animé par le groupe de guinguette "La Belle Equipe". Au programme : danses et musiques d'époque. N'hésitez pas à venir costumés !

Le dimanche, à 11h00, la population pourra assister à un défilé des troupes de la Libération (pensez à aller chercher des petits drapeaux dans les commerces!). Il sera suivi d'une cérémonie officielle à la Stèle Beats Me organisée par le Souvenir Français. Les Pluvignois sont invités à poursuivre la fête en participant dès 13h00 à un grand pique-nique populaire près du Camp Dobbins. Venez nombreux avec vos paniers !



Le Camp Dobbins sera installé sur le terrain Saint-Michel.

En parallèle à ce Camp :

→ Une exposition sera proposée du 4 au 9 août dans la salle des associations. Elle portera sur les aviateurs alliés abattus dans le Morbihan et sur l'action des SAS autour de Pluvigner.

→ Une conférence se tiendra à la salle des mariages le samedi 8 août à 19h30.

Thème : "Les opérations des parachutistes français du SAS dans le Morbihan et les opérations aéroportées des SAS à Malachappe et à Coët Quintin".

Intervenant : Lieutenant-Colonel DUMONT Jean-Christophe (Armée de Terre).

→ Calendrier des expositions



Janig Le Guennec, peintre

→ jusqu'au 27 mai : "Direlire", oeuvres réalisées par les enfants de l'école Joseph Rollo. Exposition proposée en partenariat avec l'Amicale Laïque. Thème : "Fêtes et Carnavals à travers le monde".

→ Du 29 mai au 10 juin : Saint-Guigner, Exposition sur le cirque.

→ Du 12 juin au 24 juin : Atelier des Arts du Tanin.

→ Du 26 juin au 5 août : Peintures de Janig Le Guennec.

→ Du 7 août au 9 septembre : Peintures de Jeanne-Marie Guyot.

→ Du 11 septembre au 7 octobre : Peintures de Krystyna Charlot-Grosz.

Expositions présentées dans le Hall de la mairie de Pluvigner aux heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30
et le samedi de 8h45 à 12h00.

→ Chantier de l'orgue

→ Un orgue dans l'Histoire

Instrument inventé il y a plus de deux millénaires, étoffé, enrichi au cours des périodes du Moyen Age et de la Renaissance, l'orgue a été jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle ce que le génie humain pouvait concevoir et élaborer de plus complexe. A partir d'un certain apogée au XVII^{ème} siècle, l'Europe s'est couverte d'orgues propres à correspondre aux goûts architecturaux et musicaux de chaque pays, voire de chaque province, avec des caractéristiques techniques particulières à chacun.

C'est en Allemagne du Sud (orgues de Weingarten, Neresheim, Altenburg par exemple*) que **le facteur d'orgues alsacien Rémy Mahler**** a puisé son inspiration pour réaliser ses créations. Si conception, méthodes, procédés de fabrication sont ancestraux, cela n'exclut en rien l'innovation permettant ainsi la création d'œuvres d'art originales et authentiques, témoins de notre époque et du génie d'un créateur.

L'orgue Rémy Mahler de Pluvigner c'est tout cela !

Au moment où vous lisez ces lignes, l'orgue de Pluvigner se trouve dans sa phase de montage des parties mécaniques. Des centaines, des milliers de pièces ont été fabriquées et sont à présent patiemment assemblées, raccordées, ajustées, vérifiées... Cette étape est l'une des plus délicates et des plus longues mais elle est aussi cruciale pour la réussite de l'œuvre. Ici, dans l'église Saint-Guigner de Pluvigner, lentement et sûrement, Rémy Mahler et sa petite équipe (David, Dimitri, Victor) édifient pour des générations un élément vivant du Patrimoine Historique.



Mickaël Gaborieau
Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray

*chacun pourra, s'il le désire, trouver sur internet ces orgues cités en exemples

**remy.mahler.free.fr



Depuis le mois de janvier, le chantier de l'orgue s'ouvre au public tous les jeudis à 17h00.

Les explications sont à la portée de tous et les enfants sont également les bienvenus.

La visite est gratuite.

Un seul impératif : s'inscrire auparavant auprès du Service Culturel car il ne peut y avoir beaucoup de monde en même temps.

Contact : 06 40 88 14 55 ou
service.culturel@pluvigner.fr.

→ Pour suivre le chantier et avoir toutes les infos, consultez la page Facebook : "L'Orgue Rémy Mahler de Pluvigner".

→ Rendez-vous au jardin : samedi 6 et dimanche 7 juin

Comme chaque année, à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication, les plus beaux jardins de France s'ouvrent aux visiteurs. A Pluvigner, quatre belles découvertes vous sont proposées :

→ **Parc du château de Keronic** : Samedi 6 et dimanche 7 juin de 10h00 à 18h00.
Entrée : 5 €, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

→ **Subtilessences** : Samedi 6 et dimanche 7 juin de 14h00 à 18h00.
Samedi et dimanche à 14h30 : visite commentée du jardin de plantes aromatiques et médicinales biologiques ainsi que de la distillerie.
Gratuit.

Myriam Robreau, Kervily : 06 71 62 35 62
Fléchage à partir de Toul Benal, entre Pluvigner et Sainte-Anne d'Auray.

→ **Jardin privé** : 10 lotissement Porh Couëdic, Pluvigner
De nombreuses fois lauréats du concours des Jardins Fleuris, M. et Mme Vannelet ouvrent gratuitement leur jardin au public le samedi 6 juin de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

→ **Le Jardin des créatifs** : jardin astro-mythologique et agro-écologique.
Scoulboch, Bieuzy-Lanvaux.
Gratuit.
Découverte le dimanche 7 juin de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



Le parc du château de Keronic



Le jardin des plantes de Kervily

→ Les Gymnastes Pluvignaises organisent une "Rando du Château"

Le parc de Keronic accueillera exceptionnellement la 1^{ère} "Rando du Château" le 21 juin prochain.

Cette randonnée, d'une distance de 11 km, vous est proposée par l'association des Gymnastes Pluvignaises.

Le départ se fera le dimanche 21 juin entre 8h30 et 10h30 dans le hall de la salle Le Borgne et l'arrivée sous le porche à l'arrière de cette même salle.

Un ravitaillement est prévu sur le parcours dans le parc du château ainsi qu'à l'arrivée.

Frais d'engagement : 3€.

De nombreux lots à gagner au tirage au sort.

Venez nombreux pour ce premier jour d'été.

Contact :

Marie-France GAUTER

Présidente des "Gymnastes Pluvignaises"

☎ : 02.97.24.90.44



A noter que l'accord de passage dans ce parc n'est autorisé que ce jour et seulement pour cette randonnée.

→ Détours d'Art en Pays d'Auray

Cette 9^{ème} édition se déroulera du 6 juillet au 20 septembre 2015 : vingt chapelles à découvrir en famille. Visite libre et guidée, grand jeu famille, ateliers, concerts, expositions, animations... de nombreuses possibilités s'offrent à vous.



Visite des chapelles "à la Carte"

20 chapelles à découvrir



Au pays d'Auray, toute une population est investie pour vous ouvrir les portes des chapelles et vous y accueillir.

Munis de la carte Détour d'Art, choisissez la ou les chapelles que vous souhaitez découvrir. Vérifiez les horaires d'ouverture et c'est parti!

A Pluvigner, vous pourrez visiter la chapelle Saint-Fiacre à Trélécan, la chapelle Saint-Mériadec à Saint-Mériadec et la chapelle du Château de Rimaison.

→ Carte Détour d'Art, gratuite, disponible à partir du 6 juillet dans les Offices de Tourisme.

Grand Jeu famille : à la recherche des Clefs du Temps.

Découvrir les chapelles est un jeu d'enfant !



"À la recherche des Clefs du Temps" est une pochette jeux qui permet aux enfants de découvrir les trésors des chapelles du Pays d'Auray.

Le temps du jeu, ils deviennent des explorateurs à la recherche d'une date oubliée, d'un nom effacé, d'un trésor enfoui ou d'une statue perdue...

Jeux d'observation, de déduction, messages à décoder, sont autant de défis que les enfants doivent relever pour résoudre leurs enquêtes et trouver les 4 Clefs du Temps !

4 Clefs sont cachées à Ploëmel, Plumergat, Pluneret et Sainte-Anne d'Auray...

→ Pochette jeux gratuite disponible à partir du 6 juillet dans les Offices de Tourisme.

Chapelles en concerts

En partenariat avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray, trois concerts vous sont proposés.



"Chapelles en concert" vous invite à voyager... en musique ! Vous partirez de Bretagne, accompagnés par des airs celtiques, pour rejoindre l'Allemagne en passant par l'Italie.

→ Concerts les mercredis 22 juillet à la chapelle saint-Quirin à Brec'h, 29 juillet à la chapelle de Locmaria à Landévant et 5 août à la chapelle Sainte-Avoye à Pluneret.

Atelier Croc'ta chapelle à Pluvigner

Découvrez le patrimoine avec vos mains

Sous le regard attentif de Martin Couder, artiste local professionnel, venez dessiner et sculpter un élément remarquable des chapelles Détour d'Art.



Ces ateliers ludiques, in situ, mêlent la pratique du dessin en intérieur et à l'air libre, à celle du modelage sur des terres d'argiles de différentes couleurs. Libre à

chacun de choisir son motif : architectural, naturel, humain et pourquoi pas abstrait ! Ambiance détendue et cadre séduisant assurés.

Débutants ou confirmés, tout le monde est bienvenu !

Gratuit - 20 personnes maximum.

Ouvert à tous à partir de 8 ans (en dessous les enfants doivent être accompagnés)

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.

→ Mercredi 29 juillet de 14h à 17h à la Chapelle Saint-Fiacre, Trélécan à Pluvigner.

Renseignements :

OFFICE DE TOURISME

02 97 24 79 18

pluvigner@auray-tourisme.com

<http://detourdartenpaysdauray.jimdo.com>

[Facebook.com/detourdart](https://www.facebook.com/detourdart)

La concertation en place

Depuis notre appel à participer activement à la vie municipale pluvignoise, plusieurs personnes se sont manifestées, proposant des idées nouvelles et suggérant des initiatives qui pourront améliorer le quotidien de notre cité ! Un grand merci à eux !

→ **Pour retrouver l'ensemble de ces suggestions et en apporter de nouvelles, tous les outils sont à votre disposition:**

- ✓ un courrier adressé à la mairie ou déposé dans nos "boîtes à idées" en mairie ou à la bibliothèque ;
- ✓ un mail adressé à adj-communication@pluvigner.fr ou concertation@pluvigner.fr;
- ✓ une contribution directe à la plate-forme participative en test sur notre site web.

→ **Suivant la nature des suggestions, les élus étudieront avec vous la possibilité :**

- ✓ d'y répondre directement, si elles nécessitent peu de moyens;
- ✓ ou de mettre en œuvre une concertation plus large dans le cadre d'ateliers thématiques.

D'ores et déjà sollicités lors de la campagne municipale par plusieurs collectifs représentés sur la commune, et en particulier l'association PLU concertation, constituée à l'issue des ateliers de réflexion sur le PLU, **nous avons lancé au mois d'avril une dynamique de concertation** sur laquelle les élus s'appuieront pour enrichir les projets de la municipalité.

→ **Cette dynamique repose sur un double niveau de contribution :**

- ✓ un groupe permanent de huit personnes chargées d'animer et de suivre l'ensemble de la démarche : 4 élus, dont 1 élu de l'opposition, et 4 représentants de la "société civile" pluvignoise.
- ✓ des ateliers de concertation thématiques qui pourront s'organiser au fil de l'avancement des projets, ouverts à toute personne intéressée pour apporter sa contribution. Faites-vous connaître si vous souhaitez participer en indiquant les sujets que vous affectionnez.



→ Bilan de la participation à la consultation sur l'aire de jeux espace Saint-Michel

Le projet, plébiscité par les parents et grands-parents, a pu intégrer l'essentiel des avis et souhaits exprimés :

- ✓ au-delà de la structure principale comprenant 12 activités, deux jeux individuels sur ressort ont été rajoutés ;
- ✓ une clôture ferme l'espace jeux (demandé par 70% des participants)
- ✓ des bancs pour les accompagnateurs ont été installés à proximité.

D'autres suggestions n'ont malheureusement pas pu être suivies pour des questions de sécurité et de coût :

- ✓ un tourniquet ou une balançoire, comme certains l'ont proposé, présentent plus de risque de sécurité ou de blessure. Nous avons suivi les préconisations des installateurs qui nous ont alertés à ce sujet.
- ✓ Le revêtement : nous avons maintenu le choix du gravillon roulé pour des raisons de coût et de déplacement éventuel de la structure à l'avenir, suivant l'aménagement plus global de l'espace Saint-Michel. Suite à l'enquête, nous avons demandé des devis complémentaires sur des revêtements amortissants : le coût de l'installation aurait doublé pour avoisiner les 40 000 €.

222 personnes se sont exprimées sur le questionnaire en ligne lancé en novembre dernier.



→ Votre avis nous intéresse

Nous l'avons expérimenté lors du projet d'installation d'une aire de jeux pour enfants et nous réitérons le principe de consultation de la population pour **connaître votre avis sur l'image de Pluvigner** incarnée par son logo.

Lors de notre campagne, nous vous avons annoncé vouloir moderniser notre image actuelle pour que Pluvigner rayonne de son dynamisme, y compris visuellement.

Depuis, la commission communication a planché sur la question du logo et de l'identité visuelle de la commune qui s'affiche sur l'ensemble de nos outils de communication.

Comme ceux-ci sont à refaire en partie ou à créer, il convient d'abord de traiter le logo : conserve-t-on l'actuel blason ? Le faisons-nous évoluer pour le moderniser ? Ou concevons-nous une image totalement nouvelle ? Pour avancer plus loin sur ces questions, nous avons besoin de connaître vos souhaits !

Alors merci de nous donner votre avis en remplissant le questionnaire ci-contre et en le déposant à l'accueil de la mairie ou de la bibliothèque **avant le 15 juin prochain**.

Vous pouvez aussi y répondre directement en ligne à partir de notre site :

www.pluvigner.fr

→ N'oubliez pas de déclarer vos impôts sur le revenu !

La date limite pour la déclaration de vos revenus en ligne est fixée au **9 juin 2015** pour le Morbihan.

Rendez-vous sur :
www.impots.gouv.fr



Questionnaire à remplir

Identité visuelle, donnez votre avis !

Les conseillers municipaux souhaitent rajeunir l'image de Pluvigner. Pour cela, ils envisagent de moderniser la manière de représenter notre commune sur tous supports : panneaux de signalisation, papiers officiels, affichage...

Votre avis est important pour les choix futurs.

1) Vous sentez-vous attachés au blason utilisé actuellement?

- Oui
- Un peu
- Pas du tout



2) Préférez-vous :

- Conserver ce blason tel quel
- Moderniser ce blason (couleurs, insertion texte, relief...)
- Voir disparaître ce blason et modifier totalement l'image de la commune

3) En cas de refonte complète de notre identité visuelle, opteriez-vous plutôt pour la création:

- d'un logo
- d'un logo + le mot "Pluvigner" et sa traduction en breton (Pleuwigner)
- pas de logo mais seulement les mots "Pluvigner" et "Pleuwigner" stylisés

5) Il y a-t-il des couleurs qui vous semblent indissociables de la commune de Pluvigner? Si oui, lesquelles?

6) Vos remarques et suggestions :

Votre nom (*facultatif*) :

Votre adresse email (*facultatif*) :

A déposer avant le 15 juin 2015 à la mairie ou à la bibliothèque

Quoi de neuf pour AQTAT ?

→ Auray Quiberon Terre Atlantique : énergie et ambition au programme des projets pour 2015

Les 56 conseillers communautaires se sont réunis vendredi 27 mars à Pluvigner pour voter le budget de la collectivité : investissements, niveaux d'imposition et subventions pour l'année 2015.



" 2014 fut une année majeure pour nos 24 communes. En effet, pour la première fois, nous nous sommes réunis autour d'un projet d'avenir commun avec, j'en suis aujourd'hui convaincu, une furieuse envie de réussir.

Nous nous savons attendus et avons conscience que les défis à relever - préservation de l'environnement, attractivité économique, gestion des déchets, amélioration de l'habitat, services à la population et à nos communes - sont nombreux,

d'autant que les dotations de l'Etat diminuent. Cependant, les efforts fournis l'année dernière permettent d'ores et déjà d'**envisager l'avenir sereinement**.

Dès à présent, nous récoltons, à fiscalité constante, les bénéfices de nos investissements. En effet, le choix réfléchi de miser sur la matière grise, l'engagement et le professionnalisme de nos agents, nous permet, au quotidien, de mieux maîtriser nos projets, en hausse de 30% par rapport à l'année dernière. **Les territoires qui investissent sont ceux qui réussissent.**

Aussi, continuons, de manière apaisée, à **mutualiser nos expériences** avec tout ce que la société civile compte de solidarité, d'expertise et de bonne volonté. Là est notre véritable richesse car, à n'en pas douter, nous partageons ensemble cet enthousiasme et portons avec sérieux, je le crois, **une même ambition, une même exigence, pour ce territoire** qui a vu grandir majorité d'entre nous et, je le sais, que beaucoup nous envient".

Une situation financière saine...

La situation financière d'Auray Quiberon Terre Atlantique est saine avec un budget 2014 de 107 millions d'euros qui fait apparaître un excédent net consolidé de 8,8 M€. Ce budget correspondait à un budget dit "de fusion" visant à respecter l'ensemble des engagements pris par les anciennes Communautés de Communes. Pour 2015, à fiscalité constante, le Conseil communautaire a voté un budget de 108 M€ dont 36,9 M€ pour financer des nouveaux projets, contre 26,8 M€ en 2014, soit une augmentation de 30%.

... qui permet d'investir pour l'avenir

Les investissements programmés se répartissent suivant les différentes compétences intercommunales et projets par les Vices-Présidents avec en priorité :

→ la qualité de l'eau et de l'assainissement : 11,20 M€

- dont 7,9 M€ de travaux de réhabilitation, d'extension, de modification de réseaux et d'adaptation de stations d'épuration

→ le numérique : 4,71 M€

- dont 4,4 M€ pour le branchement de 9 000 prises de fibre optique

→ le développement économique : 3,7 M€

- dont 2 M€ de travaux d'équipements et d'extension des Parcs d'Activités

→ les ordures ménagères : 2,75 M€

- 2,1 M€ de travaux de sécurisation et mise aux normes des installations de traitement des déchets
- 400 000 € d'achat de colonnes, bacs et composteurs

→ les sports, la culture et la petite enfance : 2,72 M€

- dont 1,7 M€ de subventions versées aux associations jugées d'intérêt communautaire

→ l'habitat : 1,1 M€

- la totalité des subventions visant à améliorer et développer l'habitat dans le cadre du Programme Communautaire

→ les services aux communes : 0,64 M€

- 500 000 € de fonds de concours de solidarité pour les communes membres de la Communauté de Communes sur des travaux d'investissement
- 140 000 € pour le service Administration du Droit des Sols (retrait de l'Etat sans compensation financière)

→ les transports et la mobilité : 0,456 M€

- 348 000 € pour les pistes cyclables

Ces projets seront conduits à fiscalité constante, sans augmentation des taux d'imposition. Ainsi le Conseil communautaire a proposé de **voter à l'identique les quatre taxes locales**, à savoir : la taxe d'habitation (8,85 %), la taxe sur le foncier bâti (0,337 %), la taxe sur le foncier non bâti (2,16 %) et la contribution foncière des entreprises (20,73 %).

→ La Coupe de France de fléchettes s'est déroulée à Pluvigner !

Le week-end des 3, 4 et 5 avril a vu se dérouler à Pluvigner un évènement exceptionnel : la Coupe de France de fléchettes. Exceptionnel à maints égards : organisation technique hors pair, engagement d'une soixantaine de bénévoles remarquables, qualité sportive des joueurs, engouement du public pluvignois!



Une équipe de bénévoles très enthousiastes.

A l'origine de ce projet : Eur Flechen Pluvigner, club de fléchettes pluvignois qui peut s'enorgueillir d'avoir produit de la graine de champion : Gwénaél Le Bagousse, Bernard Leblanc entre autres. Mais la petite perle du club est plus récente : il s'agit de **Thibault Tricole**, membre du club depuis 2002 et qui est reconnu comme le numéro un français.

A l'occasion de la Coupe de France à Pluvigner, Thibault s'est investi sans compter et s'est révélé comme un formidable meneur d'hommes. Drainant derrière lui une soixantaine de bénévoles, il a fait preuve d'une expérience étonnante pour son jeune âge et a su motiver les troupes qu'il avait levées. Le succès de la manifestation tient en grande partie à son engagement passionné.

Félicitations aussi à la formidable armada de bénévoles qui s'est dépensée avec conviction durant cet évènement majeur.

Cette Coupe de France s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les membres de l'association Eur Flechen Pluvigner tiennent à remercier la mairie de Pluvigner et notamment ses agents techniques pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Christian Brishoual



Carole Frison et Dorothée Lemaire, vainqueurs du double féminin.

Plus de 500 joueurs se sont déplacés de toute la France pour disputer cette coupe dans notre commune.

Saluons les vainqueurs :

- Senior Masculin : Sébastien Sovage (Locoal-Mendon)
- Senior Féminine : Solenn Deslandes (Remungol)
- Junior : Morgan Falhaw (Nord Pas de Calais)
- Double Masculin : Sébastien Sovage et Julien Hervé (Locoal-Mendon)
- Double Féminin : Carole Frison (Vosges) et Dorothée Lemaire (Nord Pas de Calais)
- Vétéran : Philippe Molka (Paris)



Palais des Arts - Vannes 9h > 18h

Sam.
13 Juin 2015

**Vivre ensemble,
une journée
pour s'y retrouver !**

www.morbihan.fr/forumhandicap29



La tribune de l'opposition

Voilà déjà un an que les élections municipales ont eu lieu et forts des 17 voix d'écart, nous nous attachons à être présents dans toutes les commissions et à défendre au mieux vos intérêts. Notre motivation est intacte et nous nous réjouissons de pouvoir enrichir les débats et d'amener de nouvelles idées.

Nous nous félicitons d'avoir contribué à l'obtention de la subvention accordée au club de fléchettes pour l'organisation de la coupe de France du week-end de Pâques. Bravo à tous les bénévoles qui ont donné une dimension nationale à Pluvigner le temps d'un week-end.

Le premier bilan des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) est très mitigé suivant les écoles tant sur l'organisation, le déroulement, les activités proposées et le rythme de l'enfant. Des améliorations importantes seront à apporter à la rentrée 2015.

Le premier trimestre 2015 a été marqué par l'étude des finances de la commune. L'équipe en place récupère des finances très saines. Une prospective à 5 ans a été proposée faisant apparaître les projets qu'ils comptent mener durant la mandature : les plus importants étant l'école maternelle et ses abords, ainsi que la salle multi-fonction. De solides finances permettent un autofinancement de tous leurs projets mais qu'en sera-t-il à la fin du mandat quand on sait que les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) vont baisser considérablement sur les années à venir ?! Ce qui nous laisse perplexe

A ce jour, nous pouvons constater que notre demande concernant la ligne blanche continue sur la rocade (bulletin municipal de septembre 2014) n'a toujours pas été effectuée.

La commission concertation va se mettre en place très prochainement. Yvonnick Guehennec représentera l'opposition.

Nous vous invitons enfin à répondre à l'enquête sur l'identité visuelle de Pluvigner, par le biais du site internet ou de la page figurant dans ce bulletin.

Les beaux jours étant là, l'été approchant, nous souhaitons de bonnes vacances à ceux qui en auront et du courage à ceux pour qui la saison commence et le travail avec ...



Pour les contacter :

- par courrier à la mairie en indiquant "Pluvigner Autrement"
- par mail à l'adresse suivante : pluvigner.autrement@gmail.com

Les propos et analyses publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.
Le Directeur de la publication.

L'AVIS D'ARRÊT DE TRAVAIL EN LIGNE, VOUS CONNAISSEZ ?

Aujourd'hui votre médecin peut rédiger votre avis d'arrêt de travail, pour maladie ou maternité, directement depuis son ordinateur et le transmettre par voie dématérialisée et sécurisée à votre Caisse d'Assurance Maladie.

Les avantages pour vous :

- plus d'envoi papier
- un paiement plus rapide de mes indemnités journalières
- une nouvelle relation de confiance avec mon médecin.

Parlez-en à votre médecin !



• Ar Bannour hag ar bannoù.

N'eus ken 'met ar re goshañ ac'hanomp o deus c'hoazh soñj ag ar bannour ; ha neoazh ne oa ket dister e lerc'h er gumun betek ar blezadoù 1960. Ur garg a oa bet fiziet ennañ get ar maereri : banniñ – pe embanniñ el ma lâret e kornadoù zo - an doereoù ofisiel, ar pezh a oa ret (mat, da vihanañ) da bep unan gouiet. Banniñ (ar ger a za ag ar jermaneg kozh) a zo reiñ da c'houiet al ledanañ posupl, evit ma ne vo ket tu da zen ebet lâret goude ne ouie ket. Un dra bannet get ar bannour a vo, a neuze, sellet èl disklriet, ofisiel. Dre ar bannour e tesk ar boblañs an divizoù nevez kemeret get ar maer hag e guzul ; drezañ ivez e lak an noter embanniñ ar gwerzhioù, ar medisinour e zeizioù nannvezañs hag al lagoutour re bezañs e vekanik e-pad an deizioù da zonet...

Ne gomzimp ket amañ ag ar bannoù graet dre ar vourc'h e-pad ar sizhun (digoret ha serret get un taol taboulin pe un taol trompilh). Chom a rimp get bannoù ar sul, rak aze eh eus ur sort gouel, ur sort lid poblek.

Yâ, lid ha liderezh a zo aze :

a) Graet e vezont en ul lec'h dibabet : tost d'an iliz, àr ar blasenn pe er vered gozh (àr droad ar groaz, doc'h ar vur, àr ur maen a-ratozh-kaer, àr an dergei...

b) Bannet e vezont d'un termen resis lakaet : goude an overenn gentañ ma n'eus nemet div pe goude hini 9eur

c) Donet da selaou ar bannoù a zo ul lodenn a ritual sul an dud daet d'an overenn, a-raok monet d'an davarn pe d'ober o zroioù

d) Ar bannour, uheloc'h evit ar selaouerion a lenn, a seven e garg : lenn a ra e baperioù a vouezh uhel hag àr un ton banniñ

e) Ar publik en deus en em dolpet a-benn-kaer, prest da selaou ha hervez akustumañsoù resis (gwazed ha maouezed dispartiet lies, tost pe pell doc'h ar bannour...).

Paper ha kazetennoù kumun, internet... a zo daet da benn ag ar bannour. Atav ne vez ket mui kalz a dud en overenn kennebeut. Petra a chom anezhañ ? Ur maen bennak e korn magoar ar vered (ma n'eo ket bet lonket get ar parking), soñj troioù kamm bet c'hoariet d'ar bannour hag un nebeut troiennoù e lavar an dud. El-se, a pa guitaer unan bennak en ul lâret èl-mañ : "Ale, 'tak ar sizhun da zonet. Mar beemp bev atav..." e taper plaenik : "Oc'ho ! mar marvomp e vo graet ur bann !" Da lâret eo : tout an dud er gouio, ha te ivez.



A Pluvigner, le crieur se tenait sur la pierre à côté du puits.

• Le crieur public

Seuls les plus âgés d'entre nous se souviennent du crieur public; pourtant le rôle de ce personnage n'était pas anodin dans nos communes jusque dans les années 1960. Homme public, il détenait une charge municipale : proclamer (c'est le sens de banniñ ou embanniñ, usité par endroits) les informations officielles afin que nul n'en ignore.

Le *Ban* (le mot nous vient du germanique ancien) est l'action de crier, d'annoncer de la façon la plus large possible. Une information criée devient, dès ce moment-là, parfaitement officielle. C'est par le crieur que la population apprend les décisions municipales; par lui aussi que le notaire fait connaître les ventes, que le médecin informe de ses absences, que le bouilleur de cru annonce la présence de sa machine dans les jours qui viennent...

Nous ne parlerons pas ici des annonces faites en semaine dans les bourgs (annonces ouvertes et fermées par le ban : roulement de tambour ou coup de trompette). Nous évoquerons plutôt le ban du dimanche qui revêt l'apparence d'une cérémonie dans la mesure où il obéit à un rituel bien rodé.

Voyons plutôt :

- cela se tient en un endroit précis : à proximité de l'église, sur la place ou dans l'ancien cimetière (au pied de la croix, sur les marches d'accès, sur une pierre prévue à cet effet...)
- les annonces se font à un moment précis : après une messe matine, pas après la grand-messe
- venir écouter le crieur fait partie du rituel dominical des assistants à la messe avant de gagner le bistrot ou d'aller faire ses courses
- le crieur, placé au-dessus de la foule, officie : il lit ses papiers et proclame (au sens propre) ses annonces
- l'auditoire s'est rassemblé exprès et s'est groupé selon un ordre accepté par tradition (souvent séparation hommes femmes, proximité ou éloignement par rapport au crieur...).

Le papier, les bulletins municipaux et internet ont eu raison du crieur. La baisse de la fréquentation de la messe aurait obligé à inventer d'autres circonstances plus propices à l'exercice de la fonction.

Que reste-t-il alors de l'homme et de sa charge ? Une pierre au coin du mur du cimetière (s'il n'est pas devenu un parking), le souvenir de bons tours joués au crieur, des expressions dans le parler populaire.

Ainsi n'est-il pas rare, quand on prend ainsi congé de quelqu'un : "Bon, à la semaine prochaine. Si nous sommes toujours de ce monde..." de s'entendre répondre : "Oh, alors ! Si nous mourons, la nouvelle sera criée". Autrement dit : il n'y a pas à s'en faire : tout le monde le saura; même toi.

Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna - An Alre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : école du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray

02.97.29.16.58 - STENKIDNA2@wanadoo.fr

www.kerlenn-sten-kidna.com

Agenda

JUIN 2015

- 06-07 Rendez-vous au jardin (voir page 24)
- 07 Fête départementale du pain - Salle Verte du complexe sportif du Goh Lanno
- 07 Trophée de printemps de l'AMECA, exposition de véhicules anciens - Place Saint-Michel
- 13 Kermesse de l'école Saint Guigner au Chapiteau de la Madeleine
- 13 Loto du Club des supporters de l'ASP - Salle Le Borgne
- 13 Pardon de Saint Colomban
- 14 Concert de fin d'année de l'école de musique - Salle Le Borgne
- 20 Fête de la musique dans les rues de Pluvigner
- 21 Rando pédestre au château - départ de la Salle Le Borgne
- 21 Bal des Seniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 28 Concert Brass Band Bretagne SUD - Salle Le Borgne
- 28 Kermesse de l'école J.Rollo au Chapiteau de la Madeleine
- 28 Kermesse de l'école Sainte Anne à Bieuzy-Lanvaux
- 28 Troc et puces des Chasseurs de Trélécan-Malachappe au complexe sportif du Goh Lanno



JUILLET 2015

- 04 Loto de Pluvigner Basket Club - Salle Le Borgne
- 04 Pardon de Saint Bieuzy
- 05 Bal du Club des Bons Amis - Salle Le Borgne
- 10 Balade chantée proposée par Kerlen Sten Kidna dans les rues de Pluvigner
- 12 Pardon de Sainte Brigitte
- 14 Fest Noz et feu d'artifice au Goh Lanno
- 17 Marché nocturne et Fest Noz (+ lâcher de ballons) dans le centre ville
- 25 Pardon de Saint Guénaël
- 26 Troc et puces du Club des Kériolets au complexe sportif du Goh Lanno

AOÛT 2015

- 08 Conférence sur les opérations des parachutistes français du SAS - Salle du Conseil (voir page 22)
- 08 - 09 Reconstitution d'un camp allié militaire de 1945 - Espace St-Michel (voir page 22)
- 08 Bal de la Libération - Place Saint-Michel
- 09 Troc et puces du Club des Kériolets au complexe sportif du Goh Lanno
- 14 Marché nocturne et Fest Noz dans le centre ville
- 16 Grand prix Jean-Marie Goasmat à Malachappe
- 16 Pardon de Saint Mériadec
- 22 Collecte de sang de 9h00 à 13h00 - ancien restaurant scolaire
- 22-23 Braderie d'automne du Secours catholique au chapiteau de la Madeleine
- 29-30 Pardon et Fête de St Fiacre à Trélécan



SEPTEMBRE 2015

- 05 Forum des associations - Salle Le Borgne
- 05 Repas du Club Union Sportive Bieuzy-Lanvaux - Terrain de foot de Bieuzy
- 06 Pardon et Fête de Miséricorde
- 13 Bourse auto-moto du Club de l'Ameca - Chapiteau de la Madeleine
- 13 Course cycliste - Circuit de la Croix Courte
- 13 Journée des anges organisée par l'association Un petit pas vers eux - Terrain Saint-Michel

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Gérard PILLET, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : Yannick Imprim' - 13 rue St Mathurin - Pluvigner